

**FNAMS**

---



**2016**

Rapport d'activité

---

# Sommaire

<b>Présentation de la FNAMS</b> .....	2
<b>L'activité technique</b> .....	4
Récolte des semences : andainage et réglage des moissonneuses-batteuses .....	6
Le groupe usages mineurs européen .....	7
Les extensions d'homologation sur cultures porte-graine .....	7
Partenariat avec IBMA .....	7
<b>Semences de céréales et protéagineux</b>	
Intérêt économique de la protection fusariose en production de semences .....	8
2016 : Année noire pour les semences de céréales .....	9
Le désherbage du sarrasin .....	9
La bactériose du pois .....	9
<b>Semences fourragères</b>	
Le projet TEAM : Techniques d'implantation des cultures fourragères porte-graine .....	10
Désherbage des fourragères porte-graine : une boîte à outils à élargir .....	11
Evolution de la présence d'adventices dans les lots de semences fourragères depuis 20 ans .....	12
Protection des légumineuses fourragères contre les ravageurs : la lutte se complique ! ..	12
<b>Semences potagères</b>	
Le désherbage de l'oignon porte-graine .....	13
Candidatus sur carotte .....	14
Test de produits biostimulants sur carotte porte-graine .....	14
Le mildiou de la betterave potagère .....	15
La lutte contre les pucerons dans les cultures de courgette porte-graine .....	15
<b>Semences de betteraves</b>	
Améliorer la conservation du plant pour optimiser rendement grainier et qualité .....	16
Maitriser l'environnement des productions pour des semences de qualité : une priorité du programme d'actions spécifiques interprofessionnelles .....	17
Le lixus de la betterave, un ravageur à surveiller .....	17
<b>L'activité professionnelle</b> .....	18
Un congrès sur l'emploi à Troyes .....	20
Journées des responsables professionnels.....	20
Rencontre annuelle de l'ESGG .....	21
La production de semences potagères sous abri .....	21
Accord interprofessionnel semences fourragères, la pédagogie s'organise ! .....	21
Bilan des assemblées générales des Unions Régionales.....	22
Forum Semences & Plants 2017 : près de 200 agriculteurs à la découverte de la production de semences .....	22
La révision de la convention-type fourragère .....	
Dans le Sud-Ouest, une préoccupation montante : les campagnols des champs ! .....	23
Les multiplicateurs de l'Ouest voyagent en Italie .....	24
La section fourragères en Champagne .....	24
Les coûts de production des semences potagères .....	25
La section céréales en Allemagne .....	25
La FNAMS et la filière semences de céréales et protéagineux mobilisées tout l'été.....	25
Expérimentation bords de champs en Loir-et-Cher .....	26
Nouveaux présidents pour les sections betteraves et fourragères de la FNAMS .....	27
Renouvellement des sections du GNIS.....	27
<b>La communication</b> .....	28
Colloques et conférences techniques et scientifiques : des lieux d'échanges essentiels pour la filière semences .....	28
La FNAMS présente à Innov'Agri .....	28
La FNAMS présente son nouveau site internet.....	29
Bulletin Semences : la transition numérique ? .....	29
Les multiplicateurs du Sud-Ouest se mobilisent à Gascogne Agri .....	29
<b>L'organisation professionnelle</b> ..	30
<b>Les stations FNAMS</b> .....	32
<b>Glossaire</b> .....	33

*La campagne 2015-2016 restera dans nos mémoires comme une année à oublier. Quelles que soient les régions, la plupart des productions ont été impactées par les pluviométries excessives.*

*Face à l'adversité du climat, notre Fédération doit répondre au mieux aux besoins du multiplicateur de semences.*

*Au travers de ce rapport d'activité, vous trouverez les principaux dossiers dans lesquels la FNAMS s'est investie au cours de cette année 2016.*

*Au niveau technique, la recherche de solutions phytosanitaires en partenariat avec les firmes reste la priorité. En parallèle, nous travaillons aussi les méthodes alternatives, les outils d'aide à la décision, le bio-contrôle ou encore les nouvelles technologies qui seront de plus en plus présentes sur vos exploitations.*

*L'activité professionnelle est elle aussi très importante. L'adoption de la convention-type cadre, commune à toutes les sections, a nécessité un travail de chacun pour apporter ses particularités au travers des annexes spécifiques.*

*La connaissance du marché, les coûts de productions sont autant d'éléments indispensables pour aborder les commissions économiques interprofessionnelles.*

*La communication reste un élément important pour relayer l'information auprès des multiplicateurs. Les moyens doivent évoluer et répondre aux attentes de chacun. Les rencontres sur le terrain restent des moments privilégiés d'échanges auxquels nous sommes attachés.*

*La filière semences, par sa performance, son organisation, ses acteurs, a des atouts. Sachons les cultiver, chacun dans son domaine de compétence, pour redonner, dans ce climat de morosité, un peu de perspectives à notre métier d'agriculteur.*

*Jean-Noël DHENNIN  
Président de la FNAMS*

# Présentation de la FNAMS

**La Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences est une organisation professionnelle chargée de représenter les intérêts des agriculteurs multiplicateurs et d'élaborer des références techniques en production de semences.**

**Elle est organisée en sections par groupe d'espèces (céréales et protéagineux, fourragères, potagères, betteraves industrielles), les espèces maïs, oléagineux, plantes à fibres étant représentées au sein de la FNAMS par l'adhésion de leurs associations spécialisées (AGPM Maïs Semence, Anamso, FNPC, SNAMLIN).**

## **Promouvoir la production de semences et défendre les agriculteurs multiplicateurs**

La FNAMS participe activement à l'interprofession des semences (GNIS), avec un réseau de responsables professionnels impliqués, représentant les différentes espèces et régions. Elle contribue notamment :

- à la défense des rémunérations et des conditions de multiplication,
- à l'élaboration de références économiques,
- à l'évolution des réglementations touchant le secteur de la production de semences,
- à la promotion de la semence certifiée,
- à la mise en œuvre de conditions favorables au développement de la multiplication de semences en France,
- au soutien des agriculteurs multiplicateurs en cas de litige.

La FNAMS est un porte-parole des producteurs de semences auprès des autres organisations agricoles et des pouvoirs publics français et européens. Elle est membre du groupe semences du COPA COGECA. Elle est une association spécialisée de la FNSEA et entretient des relations étroites avec les autres organisations professionnelles agricoles (AGPB, AGPM, CGB, FOP,...).

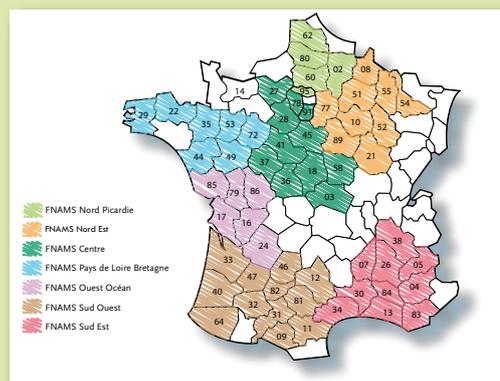
Les actions professionnelles de la FNAMS sont financées par les cotisations des agriculteurs multiplicateurs de semences.



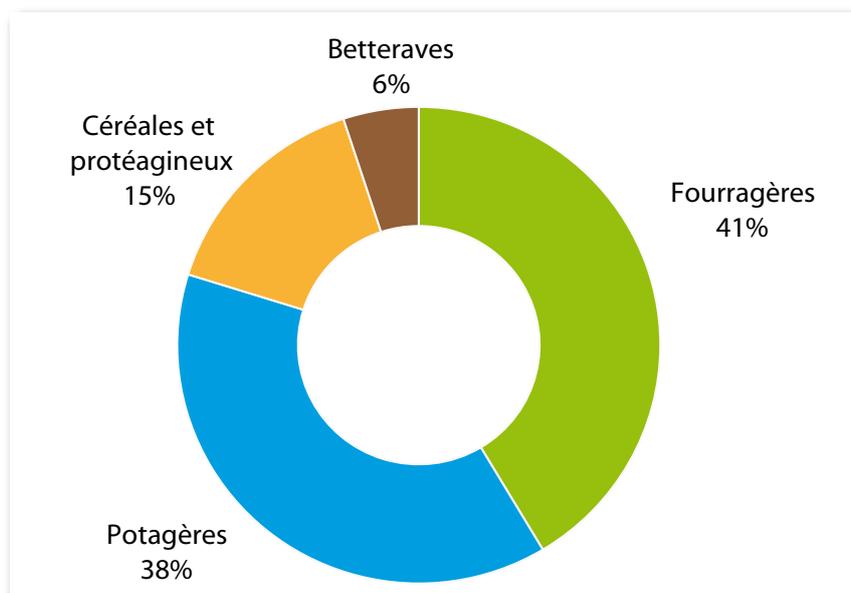
### **Réseau des professionnels**

- 7 Unions Régionales
- 46 SAMS (syndicats départementaux)
- 230 professionnels actifs au sein des instances dirigeantes et des sections
- 4 associations adhérentes (AGPM Maïs Semence, ANAMSO, FNPC, SNAMLIN)

### **Carte des unions régionales**



## Répartition du volume d'activité technique par groupe d'espèces (programme 2015-2016)



### Etablir des références techniques en production de semences

L'équipe technique de la FNAMS, sur son réseau de 7 stations régionales implantées dans les bassins de production de semences, élabore des références technico-économiques en cultures porte-graine sur quatre groupes d'espèces : céréales et protéagineux, fourragères, potagères et betteraves industrielles. Elle étudie et met au point des itinéraires techniques et diffuse ses références localement auprès des agriculteurs multiplicateurs et des établissements semenciers.

La FNAMS est engagée dans de nombreux partenariats scientifiques avec les instituts techniques (Arvalis - Institut du Végétal, Terres Inovia, ITB, CTIFL, ITSAP, ITAB...), la recherche publique... Elle représente les

productions de semences dans diverses instances telles que l'AFPF, l'AFPP, le GIS GC HP2E, Vegepolys... Elle a rejoint en 2014 les deux RMT « biodiversité et Agriculture » et « Diagnostic en santé du végétal », pilotés par l'ACTA.

Le financement des actions est assuré majoritairement par l'interprofession, avec une contribution d'Arvalis - Institut du Végétal dans le cas des espèces fourragères (fonds CASDAR). La FNAMS a bénéficié également du soutien financier du Ministère en charge de l'agriculture (programmes CTPS / Casdar), de FranceAgrimer, des Régions Centre, Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes et de partenariat avec certaines Chambres d'Agriculture et avec Terres Inovia.

#### Réseau des salariés

- 7 stations régionales
- 42 salariés permanents dont 25 ingénieurs et techniciens
- 75% de l'activité consacrée aux actions techniques
  - Plus de 200 actions techniques
  - Une vingtaine d'actions de communication technique
- 25% de l'activité en appui au réseau des professionnels



# L'activité technique

**La FNAMS a mené en 2016 un programme d'actions techniques consacré à la production de semences, dans un objectif de performance économique et environnementale. Les travaux ont porté sur 4 groupes d'espèces : semences fourragères (41% de l'activité technique), semences potagères (38%), semences de céréales et protéagineux (15%) et semences de betteraves industrielles (5%). L'équipe technique de la FNAMS, composée de 25 ingénieurs et techniciens, est répartie sur 7 sites d'expérimentation dans les principaux bassins de production.**

**L'activité technique est menée dans le cadre d'un adossement à Arvalis – Institut du Végétal. Les analyses de lots de semences récoltés dans les expérimentations sont confiées à Labosem pour le triage et l'analyse de la qualité germinative, et à la SNES pour les analyses sanitaires.**

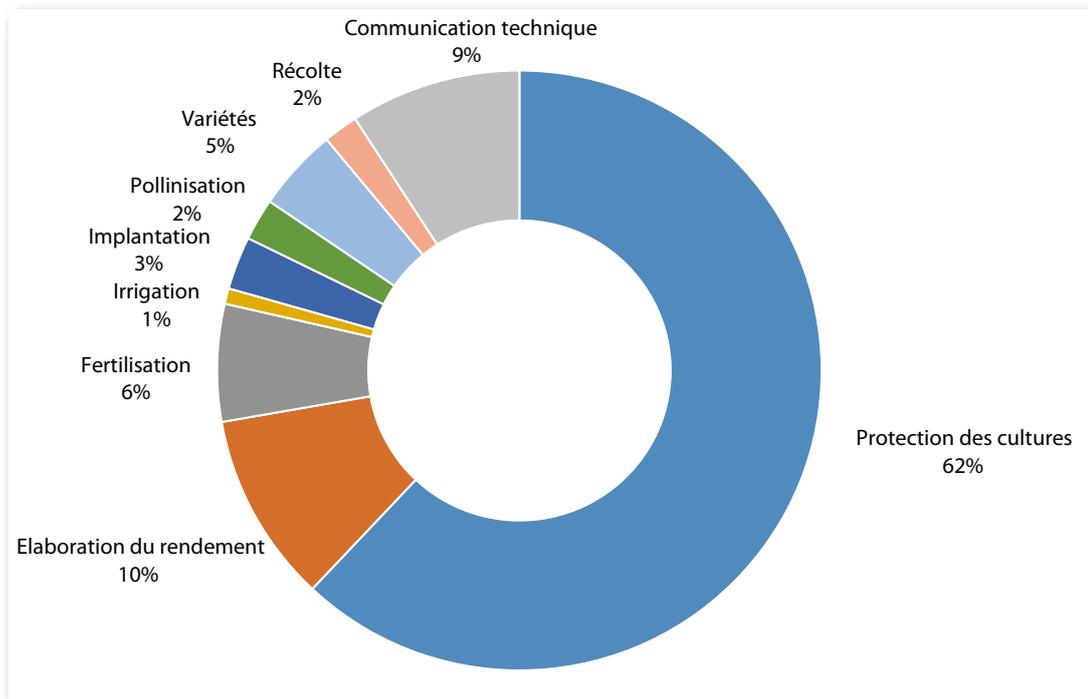


## **Un cadre interprofessionnel**

L'orientation des programmes d'actions est définie dans le cadre des sections du GNIS, par des représentants des agriculteurs multiplicateurs et des établissements semenciers, avec la participation d'Arvalis - Institut du Végétal dans le cas des espèces fourragères.

Pour certaines actions, il est fait appel à des experts de la recherche publique (INRA, universités).

### Répartition du volume d'activité par axe de travail (programme 2015-2016)



#### **La protection des cultures : une préoccupation majeure**

Avec plus de 60% du volume de l'activité, les problématiques de protection des cultures occupent une place prépondérante au sein de l'activité technique de la FNAMS, reflet de difficultés croissantes compte tenu de la disparition de nombreuses molécules et de la nécessité de mettre au point de nouvelles solutions et méthodes de lutte. Les problématiques de désherbage (chimique, mécanique), cruciales pour la compétitivité et la qualité des productions et particulièrement stratégiques en fourragères et potagères, représentent à elles seules 20% de l'activité globale. La lutte contre les maladies et ravageurs, autre préoccupation majeure, conduit à tester de nouveaux produits, dont le biocontrôle, et à mettre au point des outils de raisonnement des traitements.

Au-delà de la maîtrise des bio-agresseurs, les problématiques abordées sont nombreuses (graphique ci-dessus). Elles concernent l'élaboration du rendement et de la qualité des semences sur le portegraine, les problématiques d'irrigation et de fertilisation, d'implantation des cultures (implantation sous couvert), de pollinisation et de récolte. On trouvera dans les pages suivantes une présentation des principales actions menées au cours de l'année 2016.

#### **Diffusion des résultats**

Les actions réalisées en 2016 ont fait l'objet de réunions de restitution dans le cadre des sections du GNIS et de rapports détaillés par groupe d'espèces, diffusés aux agriculteurs et techniciens de production des établissements semenciers. Ces rapports sont disponibles sur demande : FNAMS – Impasse du Verger – Brain-sur-l'Authion 49800 Loire-Authion.

# Quelques thèmes transversaux

## Récolte des semences : andainage et réglage des moissonneuses-batteuses

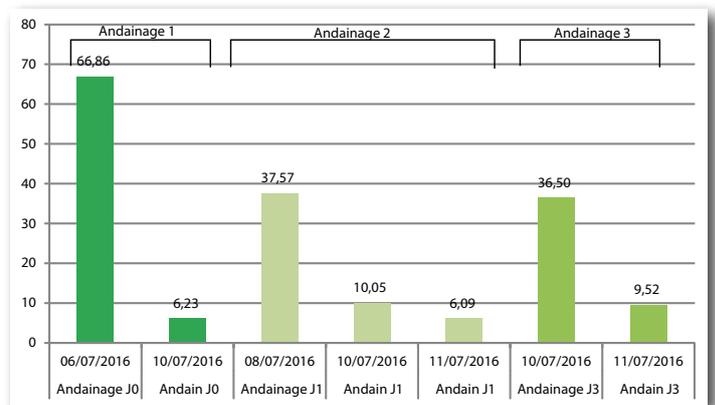
Après la conduite optimale de la culture, la récolte reste une opération demandant une attention particulière pour la réussite d'une production de semences. La faculté germinative est parfois altérée par un battage agressif (grains cassés, fissurés...) et le taux de déchets varie en fonction de plusieurs paramètres. Depuis des décennies, la récolte de nombreuses espèces potagères, fourragères et betteraves a fait appel à la dessiccation chimique. Aujourd'hui la technique de l'andainage revient en force.

### Appréhender la technique de l'andainage

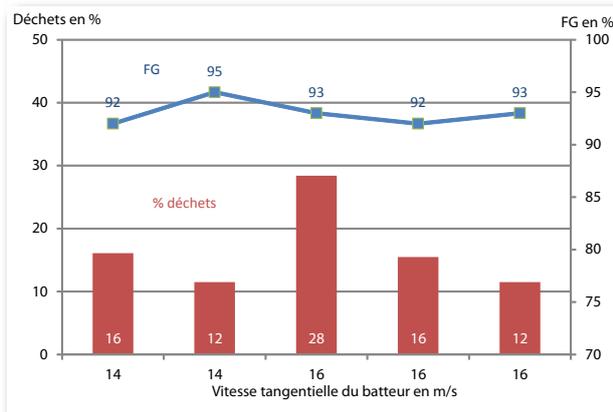
Selon les espèces cultivées, différents matériels d'andainage sont utilisés, de la simple faucheuse portée à l'automotrice. Le principe est de couper, voire de rassembler en un andain le porte-graine presque à maturité, en vue de son futur battage. La dessiccation naturelle évolue très vite, en une seule journée la teneur en eau peut diminuer de plus de 20 points. A titre d'exemple, le graphique ci-contre présente la dessiccation du trèfle incarnat liée à la technique de l'andainage.

### Récolte 2016 - Andainage trèfle incarnat (41)

Evolution du taux d'humidité des andains pour 3 dates d'andainage (6, 8 et 10 juillet)



### Récolte 2016 : Betteraves rouges pop (11) Case IH 5088 - batteur Ø 76



### Des réglages précis de la moissonneuse-batteuse préservent la qualité

Certains réglages ont une incidence directe sur la qualité du lot. Des réglages de base sont spécifiques à chaque type de moissonneuse-batteuse et sont dépendants du taux d'humidité des semences, de l'état de la végétation au moment du battage, et aussi des conditions climatiques. Depuis plusieurs années, le service technique de la FNAMS conduit des essais de référencement des réglages de moissonneuses-batteuses sur différentes espèces. Ce second graphique montre en exemple l'intérêt de ces actions.

En parallèle, à l'initiative de multiplicateurs de semences, une plateforme d'échanges interactive de données a été créée pour référencer le réglage des moissonneuses-batteuses pour semences toutes espèces. Cette base de données, en cours de test, des réglages de MOISSonneuse Batteuse des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (MoissBAMS) sera disponible via un lien internet.



## Le groupe usages mineurs européen

La coordination européenne pour les usages mineurs, mise en place depuis 2015 avec un cofinancement de l'Europe, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, a engagé ses travaux au sein de ses 8 groupes de travail organisés par filière. La FNAMS est membre du groupe semences, avec l'UFS, ainsi que d'autres organismes représentant la filière au sein des différents états-membres. Le travail engagé porte sur des projets mutualisés, définis à partir de priorités identifiées comme communes, telles que le traitement des semences potagères ainsi que le désherbage des cultures mineures, la dessiccation ou encore la lutte au champ contre certains bioagresseurs dans les cultures porte-graine.

## Les extensions d'homologation sur cultures porte-graine

La demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) d'un produit phytosanitaire nécessite la compilation de données complètes sur l'extrapolation de l'étude des risques ainsi que les éléments relatifs à son efficacité et sa sélectivité.

Pour les cultures porte-graine, c'est la FNAMS qui constitue le dossier d'homologation. Celui-ci est constitué de différentes pièces officielles (lettre de soutien, formulaire Cerfa) et techniques (compte-rendus d'essais et synthèse, tableau des bonnes pratiques agricoles, notice d'utilisation).

Ces éléments sont joints à l'ensemble du dossier préparé par la firme et transmis à l'ANSES pour son évaluation. Celle-ci porte d'une part, sur la couverture des risques relatifs à l'utilisation du produit, selon les cultures concernées, vis-à-vis de l'environnement et des caractéristiques écotoxicologiques et

d'autre part, sur le dossier biologique et donc son intérêt pour l'usage requis.

C'est en général à l'issue des essais réalisés que la FNAMS dépose ces demandes (une vingtaine par an), en accord avec la firme concernée.

La FNAMS tient un tableau de bord détaillé qui permet de suivre l'historique de ces dossiers,



selon la date d'approbation de la substance active et les échéances réglementaires qui imposent un calendrier précis. Celui-ci conditionne en effet la date de dépôt du dossier, que ce soit pour le renouvellement des homologations existantes ou pour de nouvelles demandes d'AMM. Un contact permanent avec l'ANSES facilite aujourd'hui la transparence de ce suivi et permet

une information plus précise sur la décision de l'AMM qui précise les conditions de l'utilisation du produit sur les cultures.

## Partenariat avec IBMA

La FNAMS a intégré progressivement depuis quelques années les moyens de biocontrôle dans son programme d'expérimentation. L'objectif est de mettre au point, selon les innovations mises sur le marché, de nouvelles stratégies de protection des cultures efficaces en complément, voire en remplacement dans le cas de situations orphelines, de spécialités issues de la chimie de synthèse. C'est la raison pour laquelle un accord de partenariat a été signé en 2016 entre la FNAMS et IBMA France, qui représente les entreprises de biocontrôle, dans le but d'identifier des solutions candidates pour la protection des cultures porte-graine.

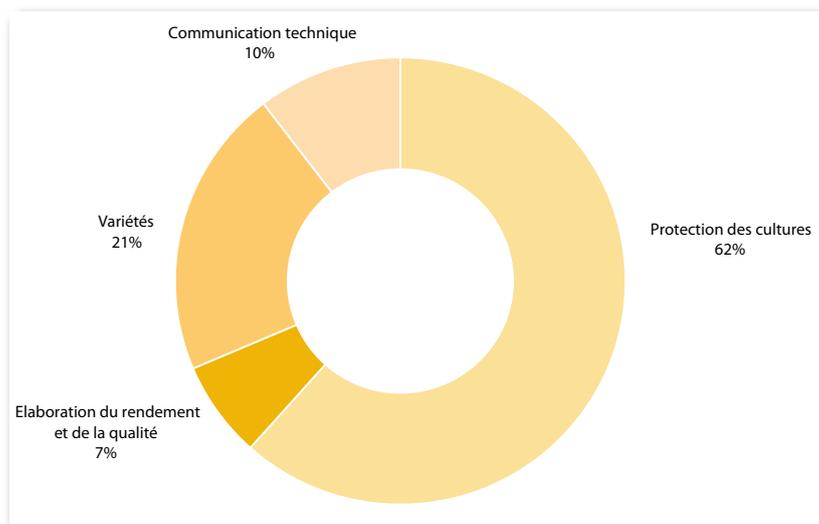


# Céréales et protéagineux

Les actions techniques menées sur semences de céréales et protéagineux visent à établir les références spécifiques aux productions de semences, dans le but de contribuer à maintenir un haut niveau de qualité germinative, sanitaire ou de pureté. Elles portent sur la maîtrise de la qualité sur le porte-graine, mais aussi lors des étapes ultérieures du process de fabrication des lots. La lutte contre les bioagresseurs représente 62 % du volume d'activité, avec notamment un volet important consacré à la maîtrise des maladies (ergot, carie, fusarioses).

Dans le domaine des protéagineux, la FNAMS mène un programme d'expérimentation en partenariat avec Terres Inovia, qui porte principalement sur l'évaluation variétale et la lutte contre les bioagresseurs.

Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences de céréales et protéagineux à la FNAMS (programme 2015-16)

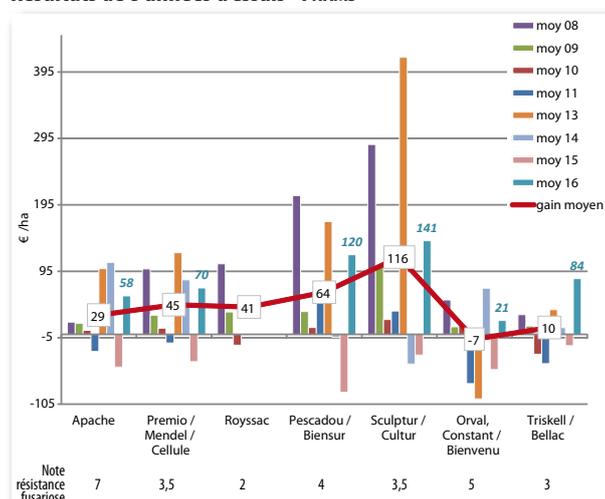


## Intérêt économique de la protection fusariose en production de semences

Depuis 2008, la FNAMS met en place un observatoire des fusarioses multi-sites, pour suivre l'évolution des complexes fongiques associés aux semences et mettre en place une approche économique sur la valorisation de la protection spécifique fusariose. Sont comparés dans ces essais la rentabilité d'une protection contre la fusariose de l'épi sur trois espèces (blé tendre, blé dur et triticale) et deux variétés aux niveaux de sensibilité contrastés (bon ou faible). Après 8 années de suivi, si sans surprise, les gains sont nets en production de semences de blé dur, on observe aussi dans plus 50% des cas que le gain à l'hectare est significatif sur les variétés de blé tendre sensibles. La protection du triticale est moins évidente en termes économiques,

mais permet d'améliorer les niveaux de faculté germinative des lots produits.

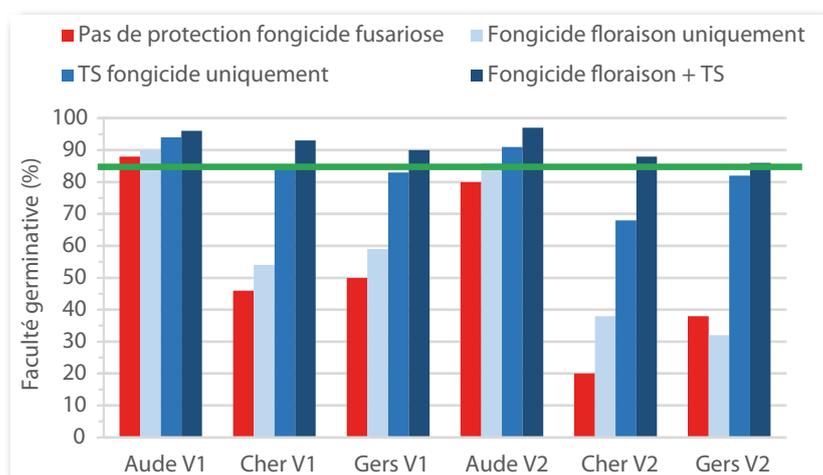
Observatoire des fusarioses  
Résultats de 8 années d'essais - FNAMS



## 2016 : Année noire pour les semences de céréales

Les conditions climatiques exceptionnelles du printemps 2016 ont eu un fort impact sur la présence de fusariose sur épi, avec des conséquences sur la faculté germinative des lots de semences récoltés. A titre d'illustration, on a pu observer au travers du réseau d'essais de la FNAMS sur blé dur, des facultés germinatives parfois très faibles (< 50%). Dans ces situations (graphique ci-dessous), la norme de certification n'a pu être atteinte qu'en combinant une protection fongicide en floraison de la production de semences, associée avec un traitement fongicide sur semences.

**Faculté germinative obtenue dans les essais fusarioses sur blé dur en 2016 - V1 variété peu sensible, V2 variété plus sensible - Le trait vert représente la norme de FG à 85%.**



## La bactériose du pois

La campagne 2016 a été marquée par le retour de la bactériose sur les pois d'hiver. Cette maladie causée par une bactérie « *Pseudomonas syringae* pv *pisi* », n'avait pas exprimé de tels symptômes depuis de nombreuses années.

Cette bactérie est présente tous les ans, sans forcément apparition de symptômes : phase épiphyte de la bactérie sur des résidus de cultures, des plantes hôtes ou sur des semences de pois.



Ce sont les conditions climatiques qui vont induire l'apparition et la dispersion des symptômes. Pour cela, il faut d'abord une porte d'entrée dans la plante : blessure par le gel ou par un outil mécanique, puis une pluviométrie importante et des températures douces pour favoriser le développement et la dissémination de la bactérie aux autres plantes.

Actuellement, il n'existe pas de moyen de lutte en végétation contre cette maladie, cependant des attaques aussi importantes qu'en 2016 sont rares.

L'impact des fusarioses a également eu un fort impact sur le taux de déchets (28% de déchets en moyenne sur les 6 situations étudiées). Là encore, la protection fongicide a permis de réduire très significativement cet impact (18% de déchets en moyenne avec protection fongicide en floraison).

## Le désherbage du sarrasin



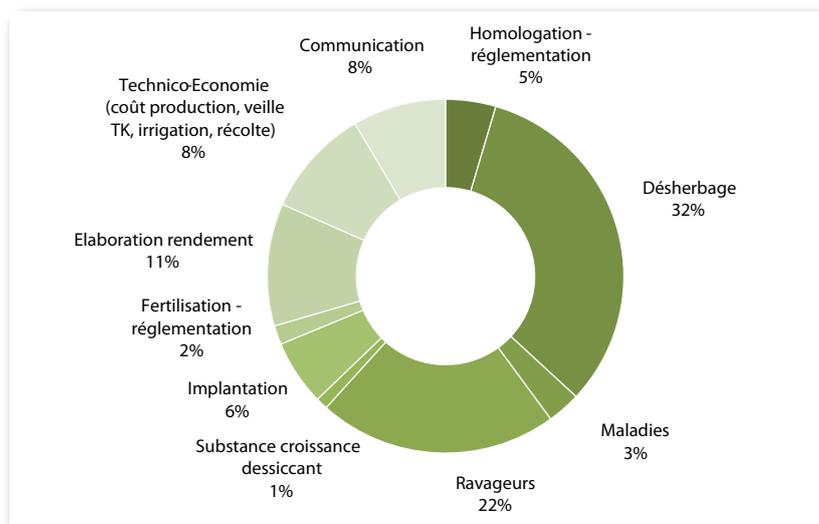
Le sarrasin est une culture dotée d'un certain pouvoir étouffant mais parfois sujette à des salissements précoces en adventices. Aucun herbicide n'est actuellement homologué sur cette espèce dorénavant rattachée à la culture de référence « céréale à paille ». Suite à la demande de l'interprofession, la FNAMS a engagé en 2016 des premiers essais de désherbage afin de tester la sélectivité de différents herbicides anti-dicotylédones et de vérifier la sélectivité de quelques herbicides anti-graminées homologués sur céréales. Ceci en vue de demandes d'homologation en usage mineur porte-graine. Les premiers résultats montrent des solutions sélectives en application de pré-levée ou post-levée de la culture. L'étude est poursuivie en 2017 pour confirmer ces premiers résultats.

# Fourragères

Les actions techniques conduites pour la protection des cultures représentent toujours une part importante de l'activité. Le nombre d'expérimentations par la voie de la chimie reste élevé mais les solutions testées sont de plus en plus limitées, notamment en désherbage mais également en insecticides.

De nouvelles techniques alternatives de protection intégrée sont développées, jouant sur plusieurs leviers comme par exemple les études d'implantation sous couvert, le désherbage mécanique. D'autres voies restent plus exploratoires comme la sémiochimie contre le tychius de la luzerne ou les études sur le référencement par voie d'enquêtes sur le savoir-faire des multiplicateurs. La communication technique progresse grâce aux accès facilités par internet.

Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences fourragères à la FNAMS (programme 2015-16)



## Le projet TEAM : Techniques d'implantation des cultures fourragères porte-graine

L'optimisation des techniques d'implantation des cultures fourragères porte-graine est un sujet important, travaillé à la FNAMS en essai pluriannuel de type système de culture dans le cadre d'un projet d'étude (« Team » portant les espèces trèfle violet et fétuque élevée). Ce projet est soutenu financièrement par la Région Pays de la Loire en partenariat avec l'ESA (Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers) et des établissements semenciers, RAGT, Benoist Sem, Terrena, ainsi qu'Arvalis et l'INRA. Le projet Team porte sur l'étude de différents modes d'implantation de fourragères sous couvert de maïs, de semis innovant de plusieurs espèces à la fois (comme par exemple, le semis simultané d'un trèfle violet porte-graine et d'une fétuque élevée porte-graine sous un couvert de maïs fourrager en vue de récolte échelonnée, maïs puis trèfle violet puis fétuque élevée.

Qualité d'implantation, coûts, rendement de la culture de couvert et des fourragères, bilan économique à l'échelle de la rotation sont analysés comparativement. Les premières années d'essais montrent des résultats économiques intéressants avec des gains de rendement, des économies d'azote selon le mode d'implantation et la présence de précédent légumineuse.



## Désherbage des fourragères porte-graine : une boîte à outils à élargir

En 2015/16, la maîtrise des adventices est toujours une préoccupation majeure à la FNAMS en culture fourragère ; c'est plus 1200 micro-parcelles traitées en graminées et légumineuses sur la campagne 2015/16, soit 42 essais répartis en station ou en parcelle agricole.

Pour les graminées porte-graine, les essais concernent l'ensemble des adventices : graminées comme dicotylédones. Si depuis de nombreuses années la lutte contre les graminées adventices était le principal problème, depuis 2015, la disparition de certaines matières actives ou même de produits, a généré des impasses pour le désherbage des dicotylédones, notamment pensées et véroniques. Des solutions de remplacement sont en cours d'étude.

Sur légumineuses, trèfles et luzerne, il s'agit de trouver des solutions contre des adventices particulières : ambrosie, bardane, rumex, mais également de continuer la recherche de nouvelles solutions en désherbage d'automne sur jeunes cultures et cultures installées. Enfin des essais consistent également à rechercher des solutions sur d'autres légumineuses : vesces communes pourpres et velues, gesse, fenugrec... Des pistes intéressantes se dégagent de toutes ces expérimentations.

Deux spécialités herbicides ont pu bénéficier cette année d'une extension d'usage sur les fourragères porte-graine : CENTIUM 36 CS sur les vesces porte-graine et LEXUS NRJ sur les ray-grass porte-graine, obtenue grâce aux résultats des différents essais mis en place et aux demandes d'homologation réalisées par la FNAMS.

Parallèlement aux essais de produits phytosanitaires, des essais de désherbages mécaniques ou « mixtes » se développent et le panel des stations FNAMS équipées avec du matériel spécifique s'élargit (Brain-sur-l'Authion en 2016). La combinaison d'un désherbage mixte (mécanique et chimique) offre souvent le meilleur résultat.

La notion de désherbage est aussi prise en compte dans les essais d'implantation des fourragères sous couvert. Cette technique est bien adaptée aux fourragères pérennes notamment. Elle permet de faire une première intervention sur des adventices jeunes, sous réserve d'avoir un produit homologué sur le couvert et sélectif de la fourragère. En 2015/16, le couvert étudié était le maïs avec la recherche de produits, ou d'associations, sélectifs des cultures suivantes : fétuque élevée, dactyle, luzerne et trèfle violet en semis simultané ou décalé.

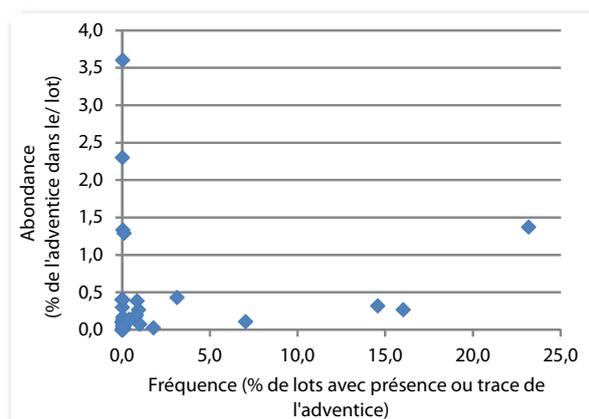


Essai désherbage antidyctylédones dans le ray-grass anglais

## Evolution de la présence d'adventices dans les lots de semences fourragères depuis 20 ans

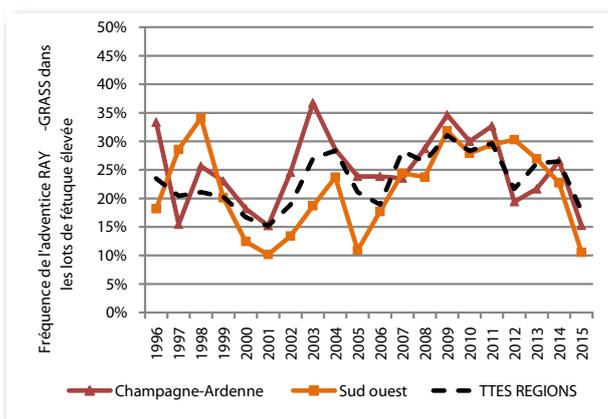
Les résultats d'agrèage des lots de semences fourragères, réalisées par Labosem, sont analysés par la FNAMS afin d'identifier et de quantifier l'évolution des principales adventices présentes à l'échelle du bassin de production, ceci en vue d'estimer les difficultés et les perspectives de production. Le jeu de données se compose des résultats enregistrés ces 20 dernières années sur 12 espèces, soit près de 75000 données et représente environ 80% de la production nationale. La base de données s'enrichit chaque année avec l'actualisation des résultats d'analyse de la nouvelle campagne en cours.

**Figure 1 : Fréquence et abondance des adventices dans les lots de semences triés de la fétuque élevée porte-graine – Résultats Labosem, moyenne sur 1996-2015.**



Concernant la fétuque élevée porte-graine par exemple, les 5 adventices les plus fréquemment identifiées sont : le ray-grass, le vulpin des champs, le dactyle, le chiendent et le brôme mou (figure 1). Pour 4 d'entre elles, l'abondance associée est faible (<0,5%). L'adventice ray-grass est très nuisible pour la culture porte-graine avec en moyenne la plus forte valeur de fréquence et une abondance de 1,5%. Cette adventice est retrouvée dans 15 à 30% des lots analysés selon l'année (figure 2). Les niveaux de pression sont du même ordre de grandeur en Champagne-Ardenne et dans le Sud-Ouest.

**Figure 2 : Evolution de la fréquence annuelle de l'adventice ray-grass dans les lots de fétuque élevée – Résultats Labosem, moyenne sur 1996-2015.**



## Protection des légumineuses fourragères contre les ravageurs : la lutte se complique !

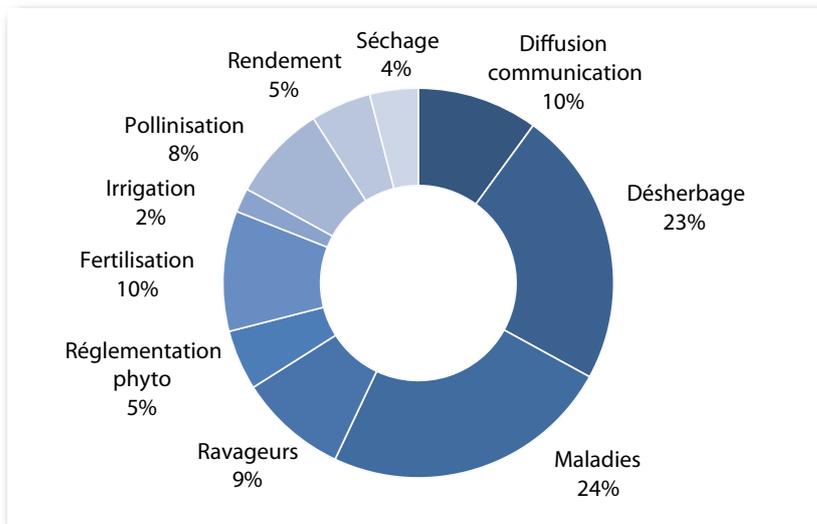
La récente Loi sur la Biodiversité, programmant l'interdiction de l'utilisation des substances de la famille des néonicotinoïdes fin 2018, met une épée de Damoclès sur la production de légumineuses fourragères en France. Cette restriction intervient dans un contexte où



le nombre de matières actives utilisables est déjà restreint, et où la lutte contre certains ravageurs (principalement les coléoptères, tychius, apions) ne dispose pas d'alternatives efficaces et homologuées actuellement. La FNAMS mène depuis de nombreuses années des essais pour rechercher de nouvelles matières actives efficaces, mais aussi pour limiter le risque d'apparition de résistances. Deux spécialités intéressantes sont aujourd'hui en cours d'étude pour des dossiers d'homologation.

# Potagères

Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences potagères à la FNAMS (programme 2015-16)



## Le désherbage de l'oignon porte-graine

Avec plus de 2 000 hectares produits chaque année en France, l'oignon porte-graine fait figure de « grande culture » parmi les semences potagères. A l'image des autres productions de semences, les solutions herbicides se restreignent chaque année. Alors divers essais de lutte contre les adventices sont mis en place afin de trouver des solutions appropriées à chaque stade de la production. Tout d'abord il est nécessaire de remplacer le RAMROD/TOTRIL pour assurer le désherbage des pépinières. Puis diverses spécialités commerciales sont testées autour de la plantation en vue de remplacer le RONSTAR. Enfin des applications de fin de cycle sont testées pour lutter notamment contre les renouées liserons dont les graines sont intrieables dans les lots de semences. Les herbicides sont testés au stade « déchirure du voile », l'efficacité sur adventices présentes est notée et l'impact de ces applications sur le rendement et la qualité germinative des différentes modalités est mesuré.



**Le programme technique sur les productions de semences potagères étudie de nombreuses thématiques sur plus de 15 espèces potagères et florales. L'axe prioritaire reste la protection des cultures, avec les différents volets que sont la connaissance des bio-agresseurs, la recherche de solutions de protections chimiques ou alternatives, l'intégration de ces diverses solutions dans une protection intégrée des cultures et la diffusion. Les deux tiers du programme sont consacrés à cet axe. Le troisième tiers est consacré aux études agronomiques ou agro-physiologiques (fertilisation, irrigation, pollinisation, techniques de récoltes ....)**

# Potagères

## Candidatus sur carotte

*Candidatus Liberibacter solanacearum* est une bactérie phytopathogène qui, selon ses haplotypes, peut infecter des plantes de la famille des Solanacées (haplotypes A et B) ou des Apiacées (haplotypes C, D et E). Responsables d'importants dégâts en particulier sur pomme de terre en Amérique, les haplotypes A et B ainsi que leur psylle vecteur *Bactericera cockerelli* sont inscrits sur la liste A1 de l'OEPP (organismes de quarantaine, absents d'Europe). En Europe, les haplotypes C, D et E ont été trouvés sur des cultures de carotte et autres apiacées, associés à plusieurs psylles (*Trioza apicalis* et *Bactericera trigonica*). Ils ne sont pas réglementés.

En France, sur carotte porte-graine, les symptômes liés à la bactérie sont observés en parcelle de manière très anecdotique (quelques plantes touchées) n'engendrant pas de perte de rendement, sauf quelques cas exceptionnels en 2012. Les derniers travaux de l'ANSES montrent que la semence ne peut pas être le principal vecteur de cette maladie. En effet, même si la bactérie est détectée sur les semences, les essais de transmission réalisés montrent un taux de contamination des plantules quasi-nul qui ne peut expliquer à lui seul, la présence de la bactérie en France.

La poursuite des recherches sur l'épidémiologie de la bactérie et la biologie du vecteur se fait via le projet de recherche CaLiso, lauréat de l'appel à projet CASDAR Semences et Sélection végétale 2015. Ce projet de 3 ans est coordonné par l'ANSES.

**Sur carotte, la présence de la bactérie se traduit par des désordres végétatifs aériens (développement anarchique au collet, enrroulement ou décoloration des feuilles) et racinaires (rabougrissement de la racine principale et prolifération des racines secondaires).**



## Test de produits biostimulants sur carotte porte-graine

Ces dernières années, de nombreux biostimulants sont arrivés sur le marché des intrants agricoles. Les effets annoncés de ces produits sont « d'améliorer l'absorption et l'efficacité des nutriments, la tolérance aux stress abiotiques et la qualité des cultures » (EBIC, 2014).



Certains de ces produits ont un effet mixte c'est à dire qu'ils ont à la fois un effet biostimulant et SDP (stimulateur de défense).

En 2016, des dispositifs ont été mis en place sur les stations de Brain-sur-l'Authion et de Condom pour tester l'effet de biostimulants sur la croissance ainsi que le rendement et la germination de la carotte porte-graine. Les produits en test sont de différentes natures : micro-organismes (champignon, bactérie, levure), extrait d'algues, extrait de plantes et / ou substances organo-minérale (léonardite).

**Prélèvements de carottes avant entrée hiver (à gauche) et après la reprise de végétation (à droite) pour mesurer la matière sèche des racines et parties aériennes (essai de Brain-sur-l'Authion (49) – 2016)**



## Le mildiou de la betterave potagère

Le mildiou de la betterave potagère est une maladie très préjudiciable à la production de semences, le champignon dont les symptômes sont visibles à l'automne ou au printemps peut impacter fortement le rendement voire entraîner la destruction de la parcelle sur des variétés sensibles. Les suivis de culture réalisés à la FNAMS ces 2 dernières campagnes sur 3 régions, Centre, Ouest et Sud - Est montrent que des programmes fongicides renforcés ne permettent pas forcément de contrôler les attaques du champignon s'ils sont trop tardifs et mal positionnés par rapport aux périodes de contamination.

Les essais réalisés en station montrent l'importance du traitement de semences et des applications d'automne précoces dès la levée en situation de risque de contamination.

## La lutte contre les pucerons dans les cultures de courgette porte-graine

Un travail a été engagé sur la station FNAMS d'Etoile-sur-Rhône pour extrapoler aux cultures de courgette porte-graine de plein champ les bons résultats obtenus en Protection Biologique Intégrée sous abri. Avec Bioline AgroSciences, la FNAMS teste l'apport d'auxiliaires pour lutter contre les pucerons, très impactants sur ces cultures. Les premiers résultats obtenus sont très encourageants : ainsi, l'auxiliaire le plus actif a été identifié (*Aphidius colemani*), à l'origine de la plupart des momies. La question posée à ce jour est l'installation durable de ce micro-hyménoptère dans l'environnement afin de limiter les coûts de cette stratégie de lutte.

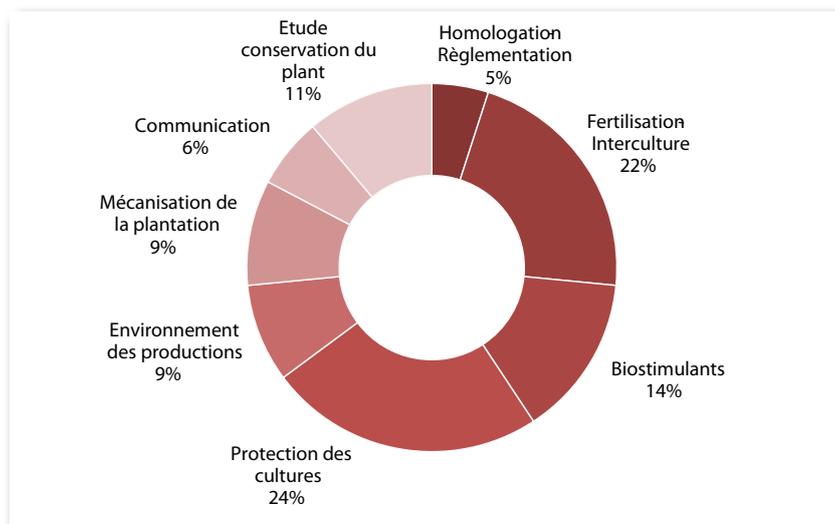


# Betteraves

En production de semences de betterave industrielle, la priorité du programme technique est donnée aux actions relatives à la protection des cultures avec 3 actions principales : la lutte contre le Lixus, les maladies foliaires et la recherche de nouveaux produits dessiccants. Une autre thématique importante est l'optimisation technico-économique des interventions culturales avec la mise au point d'une planteuse semi-automatique et l'évaluation de produits biostimulants au repiquage, la gestion de l'interculture et la fertilisation.

La connaissance de la physiologie de l'espèce et la maîtrise de la qualité des lots de semences avec les actions sur l'entretien de l'environnement des productions de semences et l'étude sur la conservation du plant après arrachage restent des fondamentaux de la production de semences de betteraves. La diffusion de l'information technico-économique garde une part importante et constante dans les actions spécifiques interprofessionnelles.

Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences de betterave industrielle à la FNAMS (programme 2015-16)



## Améliorer la conservation du plant pour optimiser rendement grainier et qualité

La conservation du plant qui débute à l'arrachage de la pépinière et se termine à la plantation est une étape cruciale de la production de semences de betterave monogerme repiquée. Cette période, de durée variable, doit être mise à profit pour préserver le capital de vernalisation cumulé pendant la période hivernale et si possible l'augmenter par le stockage du plant à basses températures comprises entre 2 et 6°C. Une bonne conservation du plant vise à obtenir des montaisons homogènes et complètes. Les risques de dévernalisation demeurent importants pendant cette période où la vigilance doit être la règle.

L'étude mise en place en 2016 sur ce sujet avait pour objectif de tester différentes conditions de conservation du plant et de mesurer l'effet sur le développement précoce de la betterave et jusqu'à début floraison. Les résultats de cette action pluriannuelle permettront de proposer aux agriculteurs des solutions pour limiter autant que faire se peut les risques d'accidents de montaison en parcelle de production.

## Maitriser l'environnement des productions pour des semences de qualité : une priorité du programme d'actions spécifiques interprofessionnelles

La maîtrise de la pureté variétale est un enjeu majeur de la production de semences de qualité face à des exigences croissantes des utilisateurs. Elle passe par l'extrême pureté des lots de semences de base et des plançons fournis à l'agriculteur. En culture elle suppose des floraisons synchrones entre la lignée mâle stérile et la lignée mâle pollinisatrice pour une bonne couverture pollinique. Elle nécessite une vigueur suffisante de la lignée pollinisatrice qui sera en mesure de produire suffisamment de pollen dans l'espace et dans le temps. La maîtrise de l'environnement par l'entretien des périmètres de multiplication est aussi un des fondamentaux de la production.

A la périphérie Sud de la zone protégée du Sud-Ouest de la France, des opérations pilotes sont reconduites chaque année pour informer et sensibiliser l'ensemble des po-



pulations rurales et urbaines à la destruction des betteraves sauvages ou rudérales qui sont présentes dans les cultures, les terrains incultes, les jardins, les espaces verts, les zones d'activités, les lotissements, les bords de routes... Cette zone est vaste et peut potentiellement constituer un risque important de pollution pollinique. La situation est partiellement maîtrisée mais reste fragile. Avec l'interdiction début 2017 de l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces

verts, promenades, forêts, et les voiries, la situation risque de se compliquer. A l'avenir, il faudra que tous les acteurs redoublent de vigilance dans les points les plus sensibles pour maîtriser les betteraves susceptibles de monter à fleur.

### Le lixus de la betterave, un ravageur à surveiller

Le lixus est le principal ravageur de la betterave porte-graine dans le Sud de la France. Les larves se développent à l'intérieur des pétioles, des tiges et surtout des ramifications fructifères et causent d'importantes pertes de rendement grainier. La lutte chimique cible les adultes dès leur arrivée dans les cultures et dans tous les cas avant les premières pontes qui débutent 4 à 5 jours après l'accouplement. En 2016, la pharmacopée est relativement bien pourvue, avec des solutions chimiques efficaces. Mais les principaux insecticides utilisés appartiennent à la famille des néonicotinoïdes dont l'interdiction au niveau français est programmée à l'horizon 2020.

Face à cette situation, il est urgent de rechercher des solutions alternatives efficaces et durables. A cet effet, un essai visant à évaluer l'efficacité des nouveaux insecticides a été mis en place sur la station régionale FNAMS de Condom en 2016. Cette étude se poursuit avec pour principal objectif de faire homologuer de nouveaux insecticides pour lutter efficacement contre le lixus. Le souhait de la commission des actions spécifiques est de renforcer les études sur le lixus de la betterave en partenariat avec l'ITB et les laboratoires de recherche pour améliorer la connaissance de sa biologie afin de mettre en place à terme une gestion intégrée de la lutte contre ce bio agresseur.



# L'activité professionnelle

Les surfaces en multiplication sont de l'ordre de 371 000 ha en 2016, en diminution par rapport à la campagne précédente, et ont été réalisées par près de 18 800 agriculteurs multiplicateurs.

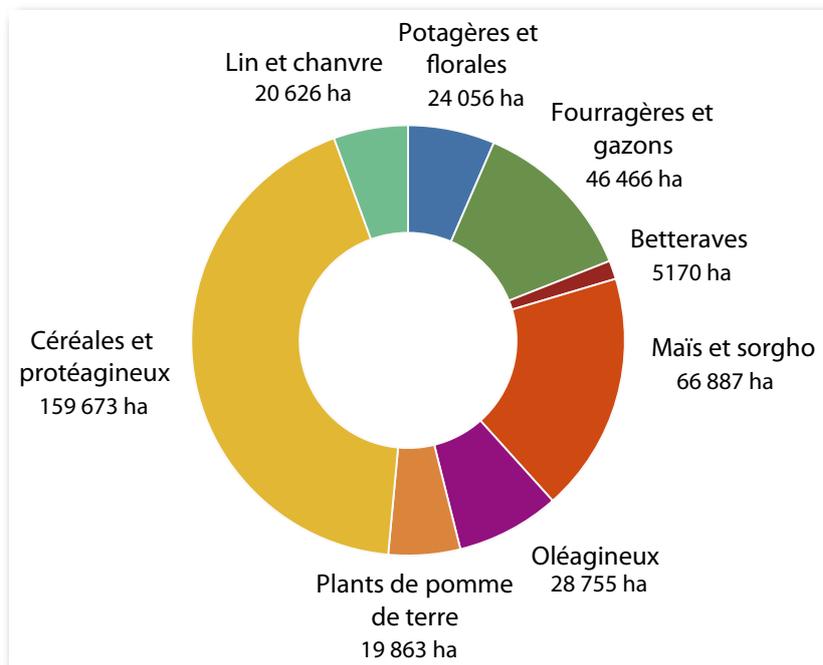
Toutefois, tous les groupes d'espèces sont en progression à l'exception des céréales à paille et du maïs.



**En semences potagères**, la campagne 2016 a été très contrastée en raison des conditions climatiques difficiles rencontrées en zone nord, qui ont été particulièrement préjudiciables pour certaines espèces précoces comme les pois ou la mâche. En zone sud les rendements ont été corrects à bons en carottes, oignons, poireaux. Les résultats des cultures sous abris sont également corrects. Les exportations atteignent un nouveau record historique de 425 millions d'euros et la balance commerciale un excédent de 266 millions d'euros pour ce seul groupe d'espèces.

Les surfaces de productions de **semences fourragères** sont toujours en forte progression. Les marchés d'exportation sont porteurs de même que ceux des mélanges de couverture. Les surfaces en légumineuses sont les principales bénéficiaires de cette progression avec une hausse de 20% par rapport à 2015. La possibilité d'exposer les contrats de légumineuses porte-graine au titre des SIE n'y est pas étrangère. Les rendements 2016 ont été meilleurs en luzerne après plusieurs années très difficiles, même si certaines zones ont connu des résultats critiques (Centre). En trèfle violet le rendement est meilleur qu'en 2015 sans être excellent. En graminées les rendements bruts sont apparus comme assez homogènes mais dans une moyenne basse.

Surfaces présentées récolte 2016 en ha (source GNIS)



**En semences de betteraves**, les surfaces en multiplication progressent en 2016 (+21% par rapport à 2015) et l'année 2016 a été la troisième meilleure année depuis 15 ans. Les conditions de récolte ont été exceptionnelles dans le Sud-Est et le Sud-Ouest. On note également une forte progression des surfaces de betteraves fourragères pour cette campagne, à mettre en lien avec de nouveaux marchés à l'export.

C'est en **semences de céréales et protéagineux** que les conditions climatiques catastrophiques de 2016 ont eu le plus fort impact. Pluviosité excessive au printemps puis sécheresse de l'été ont conduit à de nombreux problèmes de maladies, de rendement et de qualité en zone nord et centre. Les surfaces en multiplication de céréales étaient déjà en baisse de 9% pour cette campagne. La baisse des rendements associée aux mauvaises conditions climatiques a donc conduit la filière à mettre en place au cours de l'été 2016 des mesures d'urgence pour prévenir une éventuelle pénurie de semences. En semences de protéagineux les surfaces en multiplication continuent de progresser sous l'effet des mesures du Plan Protéines (+17%). Toutefois les incidents climatiques de l'année en zone nord et centre ont également conduit à des rendements faibles et de nombreux problèmes de maladies.



## Un congrès sur l'emploi à Troyes

Le 61<sup>ème</sup> congrès de la FNAMS s'est déroulé le 10 juin 2016 à Troyes sur le thème de l'emploi. Ce moment fort de l'année syndicale a rassemblé comme tous les ans environ 200 participants. L'objectif politique de ce congrès 2016 : mettre en lumière le rôle de la filière

dans la création d'emplois au sein des territoires ruraux et engager les politiques à simplifier la réglementation afin de favoriser cet emploi. Les intervenants ont rappelé que tous les acteurs économiques de la filière semences créent des emplois : 15000 environ entre la sélection, la production et la distribution, auxquels se rajoutent naturellement les emplois indirects et les emplois sur les exploitations agricoles. Les emplois des entreprises sont générés dans 225 communes dont 40% dans des communes de moins de 2000 habitants.

Au travers de la table ronde, la FNAMS a aussi souhaité mettre en lumière la volonté d'organisation des agriculteurs multiplicateurs en faveur de l'emploi. Elle se traduit notamment par la mise en place de groupements d'employeurs dédiés ou encore de démarches partenariales locales visant à créer des complémentarités entre les filières agricoles pour pérenniser des emplois à temps plein. Mais il n'était pas possible d'organiser une table ronde sur l'emploi sans évoquer les sujets qui fâchent : la mise en œuvre de la pénibilité, la gestion de la flexibilité ou encore la complémentaire santé obligatoire, de même que les différentiels de coûts de main d'œuvre saisonnière avec certains de nos voisins européens. En conclusion des débats le Président de la FNAMS, Jean-Noël Dhennin a appelé à la simplification des démarches pour les petites entreprises que sont les exploitations agricoles. « En compliquant inutilement l'embauche, on crée des boulevards pour le développement de sociétés de prestations de services étrangères. Quel dommage et quelles pertes économiques pour l'Etat Français ! »



## Journées des responsables professionnels



Cette session 2016 des journées des responsables professionnels s'est déroulée à Joué-les-Tours. Plus d'une trentaine de multiplicateurs a participé à ces journées, consacrées aux méthodes alternatives.

Après une présentation théorique de la réglementation sur le biocontrôle, les participants ont fait le point sur le devenir des solutions chimiques pour les usages sur porte-graine et sur les apports du machinisme.

Deux multiplicateurs ont ensuite présenté leurs approches alternatives, l'un en matière d'utilisation des couverts, l'autre sur la conduite des porte-graine

en agriculture biologique. De nombreux échanges ont permis aux participants de confronter leurs approches et de prendre conscience de l'urgence d'avancer dans la recherche de solutions non chimiques.

## Rencontre annuelle de l'ESGG



La rencontre annuelle de l'ESGG s'est tenue du 25 au 27 mai à Burg Warberg en Basse Saxe. Lors de l'Assemblée Générale, les débats ont porté plus spécifiquement sur deux sujets : la disparition programmée des matières actives utiles aux productions de semences d'une part, les relations entre les deux systèmes de protection intellectuelle que sont le brevet d'invention et le certificat d'obtention végétale et leurs conséquences dans le domaine du végétal d'autre part. Cette rencontre a aussi été l'occasion d'une présentation de l'organisation du secteur semences en Allemagne. La dernière matinée a été consacrée à la visite

en 1877. Les participants ont visité les installations de triage des semences de betteraves et le laboratoire dans lequel l'entreprise pratique la tomographie en 3 dimensions sur des échantillons de semences, permettant ainsi d'apporter des indications sur la qualité des lots.

## La production de semences potagères sous abri

Le groupe d'agriculteurs multiplicateurs de semences sous abri de la section potagères de la FNAMS s'est réuni cette année à Crest dans la Drôme. Cette rencontre annuelle a été l'occasion de faire le point sur les coûts de production d'espèces telles que la laitue et la chicorée annuelle et d'organiser trois visites. Le laboratoire des établissements HM-Clause a ouvert ses portes et a présenté les méthodes d'analyses de qualité germinative et de pureté variétale mises en œuvre pour des lots de semences de haute qualité. La découverte de Bioline AgroSciences a permis de faire le point avec les entomologistes de l'entreprise sur les méthodes de protection biologique intégrée et de réfléchir aux possibilités de lutte contre les ravageurs de différentes cultures porte-graine produites sous abri. Enfin, des cultures de navet porte-graine sous abri ont fait l'objet d'une visite sur le terrain.

## Accord interprofessionnel semences fourragères, la pédagogie s'organise !

En février 2016, un accord professionnel relatif au soutien de l'obtention pour les plantes fourragères a été signé entre la FNAMS, l'UFS, l'AFPF et la Confédération Nationale de l'Élevage. Cet accord prévoit l'appel, par le GNIS, d'une contribution volontaire de 75 €/ha primé de production de semences de légumineuses et de graminées fourragères, les fonds étant ensuite intégralement reversés à la Sicasov qui les répartit entre les obtenteurs. Cette contribution vise à compenser l'abandon, par les obtenteurs, des droits sur les semences de ferme de variétés fourragères. Objectif global du dispositif : soutenir l'obtention pour les plantes fourragères afin de répondre aux demandes du secteur de l'élevage, principal client de la filière. Cet accord a parfois été mal compris par les agriculteurs multiplicateurs. Pour pallier cette difficulté, un travail pédagogique a été entrepris par la FNAMS et le GNIS au travers de cinq rencontres régionales réunissant les techniciens d'Établissements semenciers du secteur fourragère. Une occasion d'échanger sur le contenu de l'accord, la forme des documents explicatifs et les questions fréquemment posées par les multiplicateurs.

# L'activité professionnelle

## Bilan des assemblées générales des Unions Régionales

La campagne d'Assemblées Générales de syndicats et d'Unions régionales s'échelonne de fin 2016 au premier trimestre 2017 et rassemble plusieurs centaines d'agriculteurs multiplicateurs dans les différents bassins de production. Au-delà des aspects statutaires et des bilans de campagne, les Assemblées Générales de région ont été l'occasion d'aborder des thèmes techniques et économiques et de mobiliser les multiplicateurs autour de visites. En région Centre, la rencontre a rassemblé une centaine de participants autour de plusieurs thèmes : la réglementation phytosanitaire, les aides couplées fourragères, le Cap filière. Elle s'est poursuivie par la visite de la plateforme de phénotypage à haut débit d'Arvalis, Phénofield®. En Nord-Picardie, les multiplicateurs ont été accueillis par SesVanderhave. La région Ouest-Océan a proposé une inter-



Benoît Fauchoux, président de la FNAMS Centre Photo O. Joly

vention sur la nouvelle convention-type et les indicateurs économiques céréales, suivie d'une visite de la coopérative Océalia. Une deuxième journée consacrée aux semences potagères a également été organisée après l'AG. En Pays de la Loire, les multiplicateurs ont découvert la station de sélection d'Enza Zaden après une matinée consacrée à l'actualité de la région et au dossier convention-type. Ce sujet était également à l'ordre du jour de l'AG de la FNAMS Sud-Est. Dans le Sud-Ouest, les assemblées départementales ont été bien suivies, des sujets techniques autour de l'économie de traitements phytosanitaires ont notamment été abordés. Comme tous les ans ces rencontres ont été l'occasion d'échanges et de retour d'informations sur les travaux de la FNAMS vers les agriculteurs multiplicateurs.

## Forum Semences & Plants 2017 : près de 200 agriculteurs à la découverte de la production de semences

Dans le cadre du CAP Filière Semences & Plants, soutenu par le Conseil Régional Centre – Val de Loire, les Chambres d'Agricultures organisaient la 4<sup>ème</sup> édition du « Forum Semences & Plants » à Briare (45). Destiné aux agriculteurs intéressés par les productions de semences, l'évènement était l'occasion de découvrir les métiers de la production de semences à travers la visite de la station triage de semences KNIBBE (semences d'oignons) et les témoignages de multiplicateurs (semences potagères, plants de pomme de terre, semences fourragères). L'après-midi était consacré à la découverte de la filière à travers des ateliers thématiques (« Etre multiplicateur : qu'est-ce que c'est ? », « Choisir ses installations de séchage »), mais surtout aux échanges avec les 19 établissements semenciers présents concernant les possibilités de mise en place de contrats pour la campagne à venir.



Photo N. Dedieu (GNIS)

## La révision de la convention-type fourragère

L'année 2016 a été marquée par l'important travail mené par la section fourragères sur la révision de la convention-type. Dorénavant la contractualisation sera encadrée par une convention-type socle commune à l'ensemble des sections, à laquelle s'ajoutera une annexe contenant les spécificités des semences fourragères. Dans la structure, cette nouvelle convention s'organise de la même façon qu'avant avec les obligations des agriculteurs, les obligations des établissements, les règles portant sur la livraison, sur l'agrèage, etc. L'aboutissement de ce travail sera l'homologation de cette convention par le ministère qui interviendra en 2017, ce qui permettra d'appliquer l'ensemble de ces règles à chacune des parties contractantes.



« Le travail de fond qui a été réalisé par la section a permis de remettre à plat et de clarifier les règles auxquelles agriculteurs et établissements sont soumis. On retiendra tout particulièrement des avancées essentielles sur les modalités de base des contrats, comme l'obligation de remettre un contrat au plus tard à la mise en terre, la présence d'un prix sur ce contrat ou encore le rappel des délais de paiement légaux. L'agrèage a aussi fait partie des discussions, la convention-type précise à cette occasion que la durée du processus d'agrèage ne pourra pas excéder 70 jours après livraison du lot. » explique Laurent Miché, président de la section Fourragères de la FNAMS.

## Dans le Sud-Ouest, une préoccupation montante : les campagnols des champs !

A l'initiative de Thierry du Fretay, président du SAMS Tarn et représentant fourragère aux Sections FNAMS et GNIS, une réunion d'information « campagnols » a réuni une trentaine de participants à la Chambre d'agriculture d'Albi dans le Tarn le 31 mars 2016.

### Un groupe de travail collaboratif sur les vertébrés nuisibles

Au sein de l'AFPP, le Groupe de travail « Vertébrés nuisibles », a été réactivé en 2016. La FNAMS y participe activement. En octobre 2016, le groupe s'est déplacé en Isère dans les parcelles de production de semences de Philippe Rivat, pour échanger sur l'évolution des méthodes de lutte contre les campagnols. Chaque participant a exposé les dernières recherches ou informations réglementaires sur le sujet.

Deux interventions principales ont permis d'éclairer le public sur ces ravageurs en croissance dans la région. Le campagnol terrestre, présenté par Nathalie Eychenne (FREDON-Midi Pyrénées), est historiquement présent, en prairies de l'Aveyron notamment. Plus récemment installé, le campagnol des champs est actif sur les zones de production de semences fourragères dans le Tarn et Tarn-et-Garonne en particulier.

François Deneufbourg, responsable du Service Semences fourragères à la FNAMS, a resitué la problématique campagnols en productions de semences, les fourragères étant particulièrement sensibles avec d'importants dégâts constatés de longue date dans les principaux bassins de production en France.



# L'activité professionnelle

## Les multiplicateurs de l'Ouest voyagent en Italie



En juin 2016, une délégation de multiplicateurs de la région Pays de la Loire-Bretagne est partie à la découverte de la principale zone de multiplication de l'Italie au sud de la plaine du Pô, entre Bologne et Rimini. 80% des surfaces de production de potagères et 100% des surfaces de betteraves sucrières sont concentrées dans cette région. L'Italie est un acteur européen important avec 80000 ha de blé dur en multiplication, 18000 ha de potagères et 20000 ha de coriandre l'an passé, et 3000 à 4000 ha de betteraves sucrières. Edmo Tersi, animateur de l'association des multiplicateurs italiens (COAMS) a reçu la délégation française sur le site de la Coopérative agricole de Cesena et ses environs.

Les multiplicateurs ont pu notamment apprécier l'organisation performante de cet outil coopératif entièrement dédié à la production de semences multi-espèces hors céréales. Il est doté de chaînes de triage performantes, d'un parc matériel spécifique et d'équipes de personnels capables de s'investir jusqu'à la création de prototype... Un outil où les multiplicateurs italiens, exploitant généralement de petites surfaces, sont bien intégrés, avec des systèmes de caisse de péréquation rassurants et où tous les acteurs, du chauffeur de machine aux opérateurs de la chaîne de triage sont encouragés aux résultats qualitatifs finaux de l'agriculteur. Entre oliviers, arboriculture fruitière et vigne, la plaine est parsemée d'un réseau très dense de parcelles de multiplication de potagères et betteraves à haut potentiel en ce printemps 2016.

Les multiplicateurs italiens bénéficient d'une ressource de main d'œuvre non limitante dont l'embauche est facilitée par un dispositif légal. Echanges très positifs qui se sont poursuivis ensuite en Maine-et-Loire autour du chanvre en septembre dernier.

## La section fourragères en Champagne

Les rencontres régionales de la section Semences fourragères de la FNAMS 2016 se sont tenues les 28 et 29 novembre en Champagne dans la région de Troyes (10).

La première journée a porté sur les vignes et la production de Champagne, avec l'intervention de différents acteurs de la production viti-vicole. Bruno Duron, chef de projet au Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC) a dévoilé les atouts et contraintes de la technique d'enherbement des vignes. Le travail de référencement a été engagé dès les années quatre-vingt pour répondre à différentes problématiques : érosion des sols, emploi important d'herbicides, portance des machines, concurrence hydrique... et désormais impact sur la qualité oenologique !

Jérôme Falmet, président du Syndicat Général des Vignerons de Champagne (SGV), a rappelé l'histoire de la construction interprofessionnelle autour de ce vin. Aujourd'hui, le Champagne c'est 34000 ha, 15800 exploitants qui possèdent en moyenne 2 ha pour produire 13% du

volume mondial des vins effervescents, avec 41% de la valeur.

Enfin Patrick Vigne, directeur amont de l'Union Aubeoise (coopérative viticole) a détaillé quelques particularités de ce marché.

Le lendemain, les membres de la section ont dressé le bilan de campagne pour chacune des régions de production, et le bilan des activités des commissions et groupes de travail interprofessionnels. Enfin Elvire Petel, ingénieur agro-économiste du GNIS, a été invitée à présenter aux membres l'étude en cours sur la compétitivité de la filière des semences fourragères.





## Les coûts de production des semences potagères

La FNAMS a lancé une nouvelle étude sur les coûts de production des cultures potagères porte-graine en septembre 2016. Elle a été réalisée à partir d'enquêtes auprès des agriculteurs de l'ensemble des bassins de production. Cette étude a pour objectif de venir en appui aux

agriculteurs multiplicateurs de semences potagères pour pouvoir négocier leur rémunération et gagner en compétitivité. Ces références économiques seront aussi utilisées lors de commissions économiques nationales au sein de l'interprofession et publiées en tant qu'indicateurs économiques. Elles serviront, par ailleurs, de support d'animation au sein des Unions Régionales de la FNAMS, afin d'illustrer notamment les calculs de rentabilité des cultures potagères. L'analyse des coûts porte sur les principales espèces potagères, à savoir betterave potagère, carotte, chicorée witloof, courgette-courge, coriandre, épinard, haricot nain, mâche, oignon, persil, poireau, pois potager, radis.

La finalisation de l'étude est prévue pour l'été 2017, avec envoi d'une synthèse des résultats auprès des agriculteurs ayant participé.

## La section céréales en Allemagne

A l'occasion de la section céréales à paille et protéagineux FNAMS qui s'est tenue du 25 au 27 janvier 2017, les membres de la section sont allés à la rencontre des acteurs du secteur agricole allemand et alsacien. Le premier jour du voyage était organisé une visite de l'usine de moissonneuses-batteuses John Deere à Zweibrücken (Allemagne). Les agriculteurs ont ainsi pu découvrir l'ensemble de la chaîne de production, de la tôlerie à l'assemblage des modules en passant par la peinture. L'après-midi John Deere a mis à disposition une de ses salles afin que les membres de la section puissent aborder les réglages de la moissonneuse-batteuse, les indicateurs économiques ainsi que l'évolution de la convention-type. Le deuxième jour a été consacré à la découverte de la filière houblon en Alsace, avec la visite de l'exploitation d'un producteur de houblon suivi de la visite du site de stockage de la coopérative alsacienne de Houblon Comptoir Agricole à Brumath (67) ainsi que d'une dégustation de la gamme brassicole de la coopérative.

## La FNAMS et la filière semences de céréales et protéagineux mobilisées tout l'été 2016

Les conditions climatiques catastrophiques du début de l'été 2016 ont conduit la filière des semences de céréales et protéagineux à prendre des mesures exceptionnelles de demandes de dérogation R2 auprès du Ministère.

La section Céréales à paille et protéagineux du GNIS est restée mobilisée tout l'été (8 réunions au total), réunissant des représentants de l'UFS, de la FNAMS de l'AGPB et du SOC.

Compte-tenu des risques de ne pas pouvoir approvisionner le marché en semences R1, la section décidait de demander au ministère une dérogation pour la commercialisation de semences R2 pour les pois et féveroles d'hiver, puis les blé tendre et orge d'hiver, et enfin sur pois et féverole de printemps.

Globalement, ces mesures dérogatoires ont permis d'éviter une pénurie de semences. Sauf en pois d'hiver, espèce particulièrement sinistrée, pour laquelle la dérogation n'aura pas permis de combler les besoins.



# L'activité professionnelle

## Expérimentation bords de champs en Loir-et-Cher

Les flux de pollen entre des espèces sauvages présentes notamment aux bords des routes vers les cultures porte-graine sont possibles. Ils entraînent une pollution génétique des lots de semences qui ne répondent plus à la norme de pureté variétale fixée dans les contrats de multiplication (par exemple 2 pour 1000 de carottes blanches pour un lot de semences de carotte). Pour limiter ces hybridations indésirables, une gestion de la zone de multiplication des semences doit être concertée entre tous les acteurs du territoire. En effet, l'entretien des bords des routes, intégrant ces dernières années des préoccupations environnementales, a évolué vers des broyages partiels des accotements augmentant ainsi le risque de contamination génétique des lots de semences.

Pour maintenir un territoire favorable aux productions de semences, le SAMS 41 et le conseil départemental du Loir-et-Cher se sont associés pour réaliser en 2016 et pour une durée de 3 ans une expérimentation modifiant le planning de fauchage des bords de route dans les communes où des cultures porte-graine sont implantées. Dans ces secteurs en juin, le SAMS 41 a demandé que le broyage du bord des routes soit complètement réalisé de manière à empêcher les espèces sauvages indésirables (carotte sauvage, chicorées sauvages...) de monter en fleurs. L'objectif de ce partenariat avec le conseil départemental est de sécuriser et de préserver le territoire comme un bassin de multiplication de semences où le taux de lots de semences non conformes à la norme de pureté variétale est proche de zéro. Les années antérieures, quelques multiplicateurs voyaient leur lot refusé suite à une pollution génétique.

Une réunion d'échange entre les responsables du conseil départemental et quelques multiplicateurs de la zone a été organisée au printemps 2017 afin de mesurer l'efficacité. Le but de cette rencontre était de comparer par rapport aux années antérieures le nombre de parcelles concernées par une contamination génétique du lot de semences produit. Malheureusement en 2016, plusieurs parcelles de carotte ont été déclassées faute de pureté variétale. Cette pollution génétique concernait surtout des cultures hybrides dont l'implantation n'était pas optimale et qui étaient proches de l'autoroute A10 où la gestion des carottes blanches est très difficile ; elle ne peut remettre en cause l'efficacité de cette expérimentation qui se poursuit en 2017.



## Nouveaux présidents pour les sections betteraves et fourragères de la FNAMS

En 2016, la FNAMS a vu partir deux de ses présidents de section après de nombreuses années de bons et loyaux services.

Michel Vitu a cédé sa place à Laurent Miché à la tête de la section fourragères. Laurent Miché est agriculteur multiplicateur de semences de graminées dans la Marne. Il cultive aussi des céréales et des betteraves destinées à la consommation. C'est également le professionnel référent sur les dossiers phytosanitaires.

La section betteraves a elle aussi changé de président puisque Jean-Marie Laganier a laissé sa place à Michel Leyre. Michel Leyre est producteur de semences de betteraves porte-graine et viticulteur au cœur du bassin de production des semences de betteraves dans le Lot-et-Garonne. Il est également l'ancien président de l'union régionale Sud-Ouest et du syndicat des agriculteurs multiplicateurs de semences du Lot-et-Garonne.



Laurent Miché



Michel Leyre

## Renouvellement des sections du GNIS

Les mandatures au GNIS sont d'une durée de 3 ans et fin 2016, la FNAMS a fait ses propositions pour le renouvellement des membres des sections dans lesquelles elle représente les multiplicateurs : betteraves, céréales et protéagineux, fourragères et potagères. Ont donc été désignés :

### **Section semences Betteraves :**

Jean-Marc Colombano, Jean-Noël Dhennin, Laurent Lamothe, Michel Leyre, Joël Mancini, Bernard Mazzonetto, Yannick Pipino, Bruno Rossi, Benoît Vignal.

### **Section semences Céréales et Protéagineux :**

Bernard Arzac, Thomas Bourgeois, Frédéric Boursiquot, Thierry Bourin, Jean-Noël Dhennin, Thierry Du Fretay, Xavier Fournier, Antoine Guichard, Christophe de Guillebon, Jean-François Monod, Frédéric Parrein, Dominique Petillon, Olivier Petit, Pierre Robin.

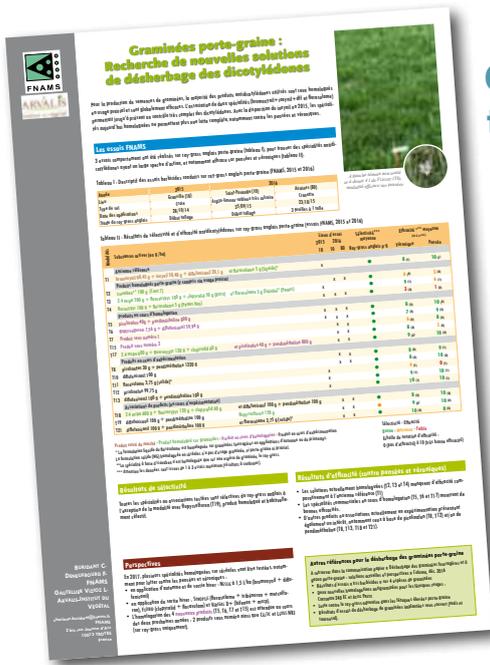


### **Section semences Fourragères :**

Jean-Philippe Boué, Emmanuel Clerc, Thierry du Fretay, Antoine Guichard, Arnaud Heirman, Luc Jacquet, Thibault Janson, Pierre Lasgleizes, Arnaud Lespagnol, Michel Liénard, Maurice Loyer, Laurent Miché, Philippe Rivat.

### **Section semences Potagères et Florales :**

Jean-Pierre Alaux, Benoît Beylier, Michaël Brulé, Jacques Chirouze, Jean-Noël Dhennin, Benoît Fauchoux, Gaston Fave, Guillaume Fonters, Jean-Pierre Giroire, Thierry Jameron, Lucien Laize, Marc Langé, Vincent Minière, Jean-Michel Ombredane, Jean-Michel Peulier, Cyrille Richard.



## Colloques et conférences techniques et scientifiques : des lieux d'échanges essentiels pour la filière semencières

Dans le cadre de son activité technique, et dans un objectif de veille technique et de communication, la FNAMS participe chaque année à différents colloques nationaux et internationaux. Occasion de présenter des synthèses d'études spécifiques à la production de semences face à un public assez peu averti à la filière semencière, qui découvre l'intérêt de ces productions dans le paysage des grandes cultures. Lieu privilégié d'échanges avec les scientifiques pour initier ou développer de nouvelles études collaboratives.

Les réseaux ou organismes qui organisent ces colloques mobilisent différents acteurs de la recherche, des instituts et centres techniques, des organismes du développement, du monde économique et de l'enseignement supérieur agricole.

En 2015-16, la FNAMS a participé à 4 colloques :

- COMIFER, à Lyon les 18-19 novembre 2015
- GIS GCHP2E et RMT Florad, à Paris le 15 décembre 2015
- AFPP, Journées « Les légumineuses fourragères et prairiales », à Paris les 21-22 mars 2016
- Colloque RMT SdCI, à Paris le 17 mai 2016

Au total près de 1000 personnes ont été informées ou sensibilisées à la production de semences lors de ces manifestations.

## Ça y est, la FNAMS gazouille sur la toile !

La FNAMS a lancé son compte Twitter au courant de l'été 2016. Au travers de ce nouvel outil, les objectifs visés sont très simples : valoriser le métier d'agriculteur multiplicateur, diffuser de l'information intéressante pour les AMS, mettre en avant le travail expérimental de la FNAMS sur les porte-graines, communiquer sur nos manifestations, promouvoir les actions de nos partenaires interprofessionnels et techniques... En bref, parler positivement de la semence et de la multiplication ! Plus de 200 personnes nous ont déjà rejoints sur @LaFNAMS.

## La FNAMS présente à Innov'Agri

Les 6, 7 et 8 septembre 2016, la FNAMS était invitée par CASE IH à partager un stand pour échanger sur les facteurs importants à prendre en compte pour préserver la qualité des semences. Les échanges se sont poursuivis par une démonstration de récolte de radis porte-graine avec la dernière née des axiales de CASE IH. La FNAMS a récemment relancé des activités techniques sur les thématiques de récolte, et en particulier la mise à jour des références de réglages pour les derniers types de machine arrivés sur le marché (axiales, doubles rotor, hybrides).



Photo Innov'Agri

## La FNAMS présente son nouveau site internet

C'est le 24 octobre 2016 que le nouveau site internet de la FNAMS a officiellement été mis en ligne. En surfant sur ce site vous pourrez retrouver toutes les informations relatives à la FNAMS, à ses missions et aux techniques de production.

La grande nouveauté c'est la création d'un espace gratuit réservé aux ressources documentaires réalisées par la FNAMS. A l'intérieur de cet espace sont mis à disposition des documents techniques et économiques concernant les espèces travaillées par la FNAMS. Depuis son lancement le site comptabilise plus de 1 000 visiteurs par mois et avec environ 6 100 pages consultées.

En parallèle du nouveau site internet, la FNAMS publie sa newsletter. Elle a été créée en complément des moyens de communication existants tels que le site internet, la chaîne You Tube, Twitter... Le but de la newsletter est d'informer les lecteurs des dernières actualités de la FNAMS ou encore de la filière. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site Internet dans l'espace dédié et de cliquer sur « abonnez-vous » une adresse mail suffit. Depuis sa création, la newsletter « FNAMS info » compte plus de 1600 abonnés.

## Bulletin Semences : la transition numérique ?



Depuis sa création en 1964, la revue technique et professionnelle Bulletin Semences est éditée par la FNAMS. Objectifs : informer les agriculteurs multiplicateurs et les techniciens des meilleures techniques de production de semences, et partager l'actualité technique, économique et réglementaire.

Depuis dix ans, les abonnés ont accès aux articles archivés dans une base de données sur internet, accessible via le site [www.fnams.fr](http://www.fnams.fr). Afin d'évaluer l'intérêt de poursuivre dans cette voie et développer un service de presse en ligne (SPEL), une pré-étude interne a été réalisée en juin 2016, confirmant les attentes. Pour mieux connaître les comportements actuels de recherche d'information professionnelle et préciser les besoins, une étude de lectorat a été commandée fin 2016 à un cabinet spécialisé. Résultats à suivre en 2017.

## Les multiplicateurs du Sud-Ouest se mobilisent à Gascogne Agri

En août 2016, les agriculteurs multiplicateurs de semences du Sud-Ouest se sont donnés rendez-vous à Paulilhac pour participer à Gascogne Agri. Organisé par les Jeunes Agriculteurs du Gers, cette foire agricole festive a regroupé près de 3000 visiteurs venu découvrir le métier d'agriculteurs et ses différentes facettes. Sur le stand de la FNAMS, les agriculteurs multiplicateurs de semences ont pu expliquer leur passion et leur univers au grand public.



# Organisation professionnelle

## Le bureau

### Président



Jean-Noël DHENNIN

### Vice-président Céréales et Protéagineux



Thomas BOURGEOIS

### Vice-président Fourragères



Laurent MICHÉ

### Vice-président Potagères



Jean-Pierre ALAUX

### Vice-président Betteraves



Michel LEYRE

### Trésorier



Pierre ROBIN

### Secrétaire



Jean-François  
MONOD

## Présidents des unions régionales FNAMS

### Nord-Picardie



Olivier PETIT

### Nord-Est



Arnaud HEIRMAN

### Centre



Benoît FAUCHEUX

### Pays-de-Loire Bretagne



Jean-Philippe BOUÉ

### Sud-Est



Jacques CHIROUZE

### Ouest-Océan



Jean-Pierre GIROIRE

### Sud-Ouest



Yannick PIPINO

### Président AGPM Maïs Semences



Pierre BLANC

Photo Maiz'Europ'

### Président ANAMSO



Laurent BOURDIL

Photo ANAMSO

### Représentant FNPC



Jean-Michel MORHANGE

### Président SNAMLIN



Jérôme LHEUREUX

Photo GNIS

## Le conseil d'administration (juin 2016)

ALAUX J.-Pierre (11)	DESRIEUX Stéphane (26)	LAGANIER J.-Marie (07)	MORHANGE J.-Michel (49)
ANGLÉSIO Louis (32)	DHENNIN J.-Noël (28)	LASGLEIZES Pierre (32)	PATTEUX Ludovic (80)
BARBELANNE Bernard (32)	DU FRETAY Thierry (81)	LENOIR Didier (21)	PETIT Olivier (80)
BLANC Pierre (82)	FAUCHEUX Benoît (45)	LEYRE Michel (47)	PIPINO YANNICK (47)
BOUÉ J.-Philippe (35)	FOURNIER Xavier (62)	LHEUREUX Jérôme (76)	RICHARD Cyrille (45)
BOURDIL Laurent (11)	GIROIRE J.-Pierre (86)	MANCINI Joël (83)	ROBIN Pierre (37)
BOURGEOIS Thomas (60)	HEIRMAN Arnaud (10)	MICHÉ Laurent (51)	VITU Michel (10)
CHIROUZE Jacques (26)	JACQUES François (54)	MINIÈRE Vincent (45)	
COLOMBANO J.-Marc (47)	JACQUET Luc (89)	MONOD J.-François (11)	

## Les associations adhérentes

### AGPM Maïs semences

Président : Pierre BLANC  
Directrice Générale AGPM : Céline DUROC  
23-25 avenue de Neuilly  
75116 Paris

### ANAMSO

Président : Laurent BOURDIL  
Directeur Général : Patrick MARIE  
Domaine du Magneraud  
17700 Saint-Pierre-d'Amilly

### FNPC

Président : Stéphane BORDERIEUX  
Directeur : Christophe FÉVRIER  
20, rue Paul Ligneul  
72000 Le Mans

### SNAMLIN

Président : Jérôme LHEUREUX  
Directrice : Alice TROTEL  
15, rue du Louvre - BP 84  
75001 Paris

## Les représentants de la FNAMS aux sections du GNIS (mandat 2017-2019)

### Section céréales

ARSAC Bernard (13)  
BOURGEOIS Thomas (60)  
BOURSIQUOT FRÉDÉRIC  
BOURIN Thierry (08)  
DHENNIN J.-Noël (28)  
DU FRETAY Thierry (81)  
FOURNIER Xavier (62)  
GUICHARD Antoine (51)  
DE GUILLEBON Christophe (62)  
MONOD J.-François (11)  
PARREIN Frédéric (32)  
PETILLON Dominique (28)  
PETIT Olivier (80)  
ROBIN Pierre (37)

### Section potagères

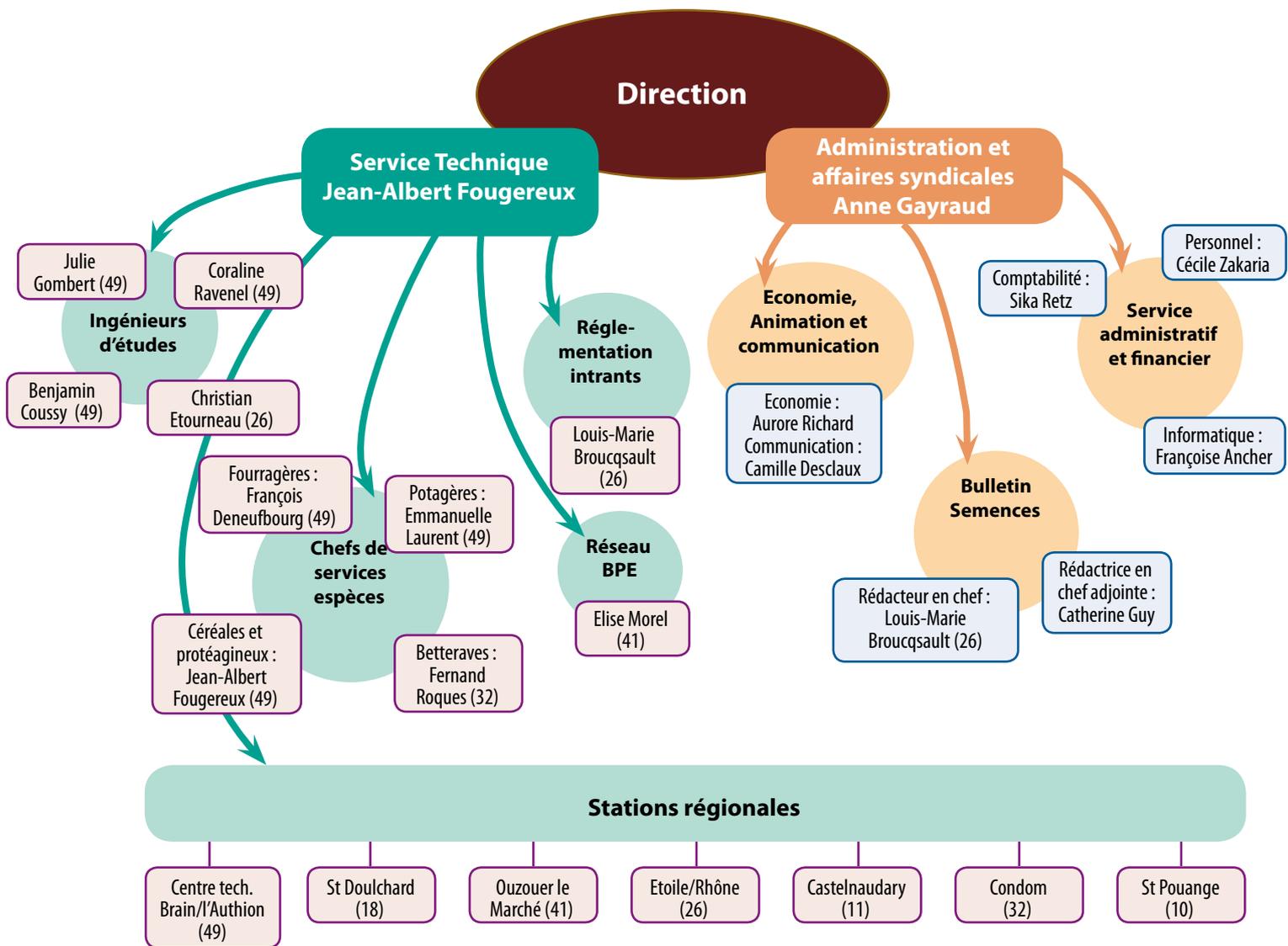
ALAUX J.-Pierre (11)  
BEYLIÉ Benoît (86)  
BRULÉ Michael (18)  
CHIROUZE Jacques (26)  
DHENNIN J.-Noël (28)  
FAUCHEUX Benoît (45)  
FAVE Gaston (32)  
FONTERS Guillaume (81)  
GIROIRE J.-Pierre (86)  
JAMERON Thierry (49)  
LAIZE Lucien (49)  
LANGÉ Marc (28)  
MINIÈRE Vincent (45)  
OMBREDANE J.-Michel (41)  
PEULIER J.-Michel (87)  
RICHARD Cyrille (45)

### Section betteraves

COLOMBANO J.-Marc (47)  
DHENNIN J.-Noël (28)  
LAMOTHE Laurent (32)  
LEYRE Michel (47)  
MANCINI Joël (83)  
MAZZONETTO Bernard (32)  
PIPINO Yannick (47)  
ROSSI Bruno (47)  
VIGNAL Benoît (07)

### Section Fourragères

BOUÉ J.-Philippe (35)  
CLERC Emmanuel (86)  
DU FRETAY Thierry (81)  
GUICHARD Antoine (51)  
HEIRMAN Arnaud (10)  
JACQUET Luc (89)  
JANSON Thibault (51)  
LASGLEIZES Pierre (32)  
LESPAGNOL Arnaud (18)  
LIÉNARD Michel (36)  
LOYER Maurice (80)  
MICHÉ Laurent (51)  
RIVAT Philippe (38)



## Siège social

**74 rue Jean-Jacques Rousseau  
75001 Paris**

Tél : 01 44 82 73 33 - Fax : 01 44 82 73 40  
fnams.paris@fnams.fr

Assistante de direction :  
**Céline YON-MÉJHAD**

## Centre technique des semences Impasse du Verger Brain-sur-l'Authion 49800 Loire - Authion

Tél : 02 41 80 91 00 - Fax : 02 41 54 99 49  
fnams.brain@fnams.fr

Ingénieur régional : **Serge BOUET**  
Techniciens d'expérimentation :  
**Vincent ODEAU, Yseult PATEAU**  
**Valentin POIRIER, Julianne RAVENEAU**  
Assistantes :  
**Marie BOMARD, Céline DESSOMME,**  
**Anita FALOUR, Sylvie FOUCRON,**  
**Françoise HACQUET, Marie-Laure MAINGUY**

## Stations régionales

### Nord Est

2 bis rue Jeanne d'Arc BP 4017  
10013 Troyes Cedex  
Tél : 03 25 82 62 29 - Fax : 03 25 73 69 23  
Ingénieur régional : **Charlène BURIDANT**  
Technicien : **Romain DEFFORGES**

### Centre

Maison de l'Agriculture  
2701 route d'Orléans - BP 10  
18230 Saint Douchard  
Tél : 02 48 23 04 83 - Fax : 02 48 23 04 85  
Ingénieur régional : **Agathe JOFFRE**  
Technicienne : **Elodie GAUVIN**

45 Voie Romaine  
(chez Arvalis)  
Ouzouer le Marché  
41240 Beauce-la-Romaine  
Tél : 02 54 82 33 26 - Fax : 02 54 82 33 11  
Ingénieur régional : **Elise MOREL**  
Technicien : **Gautier FOURMENT**

### Sud Est

Ferme expérimentale  
2485 route des Pécolets  
26800 Etoile-sur-Rhône  
Tél : 04 75 60 62 74 - Fax : 04 75 59 77 45  
Ingénieur régional : **L.-M. BROUCQSAULT**  
Technicien : **Olivier GARRIGUES**  
Assistante : **Sandrine DESFONDS**

### Sud Ouest

670 avenue du Docteur Guilhem  
11400 Castelnaudy  
Tél : 04 68 94 10 08 - Fax : 04 68 94 11 64  
Ingénieurs régionaux :  
**François COLLIN - Laura BRUN**  
Technicien : **Laurent BOISSIÈRE**

La Haille  
Route de Lecture  
32100 Condom  
Tél : 04 62 68 25 39 - Fax : 04 62 68 32 75  
Ingénieur régional : **Fernand ROQUES**  
Techniciens :  
**Lionel GAZZOLA, Bernard VALÉNA**  
Assistante : **Nelly SAMBUGARO**

# Glossaire

ACTA	Réseau des instituts des filières animales et végétales
AFPF	Association Française des Productions Fourragères
AFPP	Association Française de Protection des Plantes
AGPB	Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales
AGPM	Association Générale des Producteurs de Maïs
AMM	Autorisation de Mise sur le Marché
ANAMSO	Association Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences Oléagineuses
ANSES	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
CASDAR	Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Agricole et Rural
CGB	Confédération Générale des planteurs de Betteraves
COAMS	Consorzio delle Organizzazioni di Agricoltori Moltiplicatori di Sementi
COMIFER	Comité français d'Etude et de Développement de la Fertilisation Raisonnée
COPA COGECA	Comité des Organisations Professionnelles Agricoles de l'Union Européenne et Comité Général de la Coopération Agricole de l'Union Européenne
CTIFL	Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes
CTPS	Comité Technique Permanent de la Sélection
ESGG	European Seed Growers Group
FNPC	Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre
FNSEA	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FOP	Fédération française des producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux
FREDON	Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
GIS GC HP2E	Groupement d'Intérêt Scientifique Grande Culture à Hautes Performances Economiques et Environnementales
GNIS	Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants
IBMA	International Biocontrol Manufacturers Association
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
ITAB	Institut Technique de l'Agriculture Biologique
ITB	Institut Technique de la Betterave
ITSAP	Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation
OEPP	Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes
RMT	Réseau Mixte Technologique
SAMS	Syndicat départemental des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences
SICASOV	Société d'Intérêt Collectif Agricole des Obtenteurs de Variétés Végétales
SNAMLIN	Syndicat National des Agriculteurs Multiplicateurs de semences de Lin
SNES	Station Nationale d'Essais de Semences
SOC	Service Officiel de Contrôle et de Certification
UFS	Union Française des Semenciers

*La semence est notre culture*

---



74 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris  
Tél : 01 44 82 73 33 - fax : 01 44 82 73 40  
fnams.paris@fnams.fr - www.fnams.fr